$259 Achèteront un BON PIANO NEUF PIANOS
AU MAGASIN DE MUSIQUE DE
GRUNEWALD'S
LA GRANDE MAISON DE PAIEMENTS MENSUELS
Enpaiements de $10 à $6 par mois—sans intérêt ; ou bien en paiements par semaines si vous le préférez.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES. — William Witty à Mary E Hopkins, Geo. L. Clinton à femme divorcée de A. Lafont, Guiseppe F. Glonoso à Vincenzinu D'Affonso, William Watkins à Celina M. Avegno, Stephen Mellinger à Louisa Baumann, Wiley W. Jones à Olivia Phelps, John Evans à Martha Lavrance, Thomas Taylor à Adile Francis, Barry Mosely à Ledy Lewis, Chas. Boesenhagin à Vve Emile Fontenot, Jacob Holmes à Louise Harris, John Eaton à Lulu O'Leary, Julian Offray à Noella Constance, Jaime Gonzales à Theresa Lulel.

NAISSANCES.—Mme G. Catalano, une fille ; L. Boos, une fille ; F. W. Carson, une fille ; L. Ertel, une fille ; A. Jeanfreau, une fille ; R. Wunsch, une fille ; G. Delsa, une fille ; F. Mischler, une fille ; M. Cantrelle, une fille ; D. Goodyear, une fille ; G. Arcolea, une fille ; W. J. Clark, un garçon ; N. Conrad, un garçon ; J. J. Skinner, un garçon ; W. Moore, un garçon ; P. Costello, un garçon ; P. Lacoste, un garçon ; W. Quick, un garçon ; T. Dunne, un garçon ; J. Noel, un garçon.

DÉCÈS—Mme Rosa Fischer, 37 ans, 615 Troisième ; Mme Elizabeth Curry, 66 ans, 430 Washington ; Mme Alba C. Escobedo, 23 ans, 2726 Ursulines ; A. L. Maitrejean, 34 ans, Genl Ogden et Plum ; Dora V. Walsh, 6 mois, 2418 Première ; J. E. Swann, 37 ans, 217 Pélican Ave ; O. A. Bowen, 9 ans, Hôpital de Charité ; Mme Mary H. Voorhies, 32 ans, Infirmerie Touro ; Mme Onésiphère Pirolle, 23 ans, Hôpital de Charité ; Mathilda Brisolara, 6 mois, 2703 Marais ; M. Bertonière, 4 mois, 619 N. Rendon ; Emma Bookter, 38 ans, 728 S. Derbigny ; G. M. Rose, 9 ans, 2318 Toledano ; S. Thorsen, 30 ans, Infirmerie Touro ; Vve A. A. Lesseps, 48 ans, 1116 Columbus ; A. T. J. Briant, 9 mois, 3116 Gravier.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes :

John Hartmann, Gust. J. Grubbs, Fannie Davis, Wm G. et Frank C. Walter, John Hall, Anne Elizabeth Robinson, Peter Fink, Mme Ann McCarthy, Mme Lodiska Schneider.

Peter F. Pescud vs James C. Wright, réclamation de $162 sur un compte courant.

Thos J. Duggan vs City Park Gun Club, action en recouvrement de $150 pour des services de profession.

Lehman Stern & Cie vs Illinois Central R.R. Co., réclamation de $1878.55.

Jos P. Shaeffer vs W. W. Thompson, séquestration de $321.05.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :

Thos. V. Lawler, larcin ; Casimire Lawrence, larcin ; Harry Sanders, Manfield Carpenter, actes de violence ; Manfield Carpenter, attaque à main armée.

Acquitté :

John Passimore méfaits.

Affaire abandonnée :

Albert Fourcade, violation de l'acte 107 de 1902.

Trouvés coupables :

Robert Cavalier, Hy. Cazanbon, violation de l'acte 107 de 1902 ; John B. Harrington, port d'armée cachée.

FAITS DIVERS.

Une occasion pour les fabricants et négociants néo-orléanais.

La commission du canal de Panama annonce qu'elle ouvrira le 4 août prochain les soumissions pour la fourniture de 4,000,000 de briques de pavage ; le 7 août pour une grande quantité des portes et fenêtres ; le 11 pour des feuilles de cuivre, des rivets de cuivre des fourneaux à asphalte et des rouleaux à vapeur ; le 14 pour des meubles destinés à des appartements de garçon d'un nombre de 500 à 1000 ; le 17 pour des presses d'imprimerie, des verrous de portes, des charnières, des tasseaux en fer, des crochets, des balais, etc. ; le 19 pour deux machines à excavation ; le 22 pour des marteaux à vapeur, des machines à perforer, des machines à broyer, etc.

Cette énumération des objets que demande dès aujourd'hui la commission du canal de Panama donne une idée de ce qui lui sera nécessaire à l'avenir, et le Board of Trade croit devoir recommander aux fabricants et négociants de la Nouvelle-Orléans de faire les plus grands efforts pour obtenir quelques contrats.

Pour beaucoup des objets demandés aujourd'hui, ils peuvent parfaitement lutter contre leurs concurrents de l'est, grâce aux facilités qu'offre le port de la Nouvelle-Orléans, port qui est le débouché naturel du Mississipi et de ses tributaires.

Le comité de Panama du Board of Trade, qui comprend MM. B. F. Eshleman, président, James W. Porch, Thomas Sloo, Pearl Wight et Gus. Lehman jeune, a conféré avec M. R. S. Fern, agent de la commission d'achats du canal, et a reçu de lui l'assurance des meilleures dispositions envers la Nouvelle-Orléans.

Il va sans dire que le Board of Trade s'empressera d'aider de tout son pouvoir tous ceux qui désireraient soumissionner, et qu'il leur fournira tous les renseignements désirables.

Ajoutons que le 27 seront ouvertes les soumissions pour onze chalands en acier, et le 29 les soumissions pour du ciment, du sable de marbre, du mortier, du fil de cuivre, des tuiles, des planches de pin et de bois rouge, etc.

Mills acquitté.

Frank Mills, qui était accusé d'avoir insulté Joseph Duplain, quand celui-ci appartenait encore à la police, a été acquitté hier par le recorder Fogarty.

Incendie.

La maison occupée par M. Y. A. Fazende et située rue Monroe, 930, a été endommagée hier matin par le feu. On évalue la perte à $2,000.

Cette maison appartient à Mme Emde et est assurée.

Cours de Français.

Les parents soucieux que leurs enfants n'oublient pas notre belle langue française pendant la fermeture des écoles, apprendront avec satisfaction que M. Maurice Bréant, le distingué professeur n'interrompera pas ses leçons et son cours français de prononciation et de récitation pendant les vacances. Nous avons déjà constaté le succès qu'a remporté la méthode d'enseigner de M. Bréant : elle est d'autant plus appréciée par tous ceux qui font appel à ses précieux conseils qu'ils trouvent auprès de lui un enseignement aussi récréatif qu'instructif au cours de leurs intéressantes études. S'adresser au Consulat de France de 10 heures à 3 heures. 4 juil—1 mois

L'affaire Journée.

L'affaire de l'ex-inspecteur de police John Journée contre le bureau des commissaires de police, renvoyée du 11 juillet dernier, a été appelée hier à la cour civile de district.

M. Journée est arrivé accompagné de ses avocats, MM. Adams, Otero et H. I. Lazarus.

L'avocat de ville Gilmore, le Col. T. H. Thorpe et M. St-Clair Adams représentaient le bureau des commissaires.

Douze témoins n'ont pas répondu à l'appel.

M. Lazarus a ensuite demandé si les représentants du bureau avaient déposé une réponse écrite et juré conformément à l'usage, mais M. Gilmore a insisté pour savoir si le plaignant était prêt à entamer les débats.

Dans ces conditions les avocats de M. Journée ont demandé au tribunal de rendre péremptoire le mandat requis, mais ont essuyé un refus.

En conséquence l'avocat Lazarus a donné avis au juge Sommerville d'une requête à la cour suprême, d'un "writ of certiorari" interdisant à la cour civile de district de pousser plus loin les procédures dans l'affaire.

Il faut maintenant attendre l'arrêt de la cour suprême.

Les vacances vont commencer et la cour civile de district ne s'ouvrira qu'en novembre prochain.

A coups de verre.

A un pique-nique donné l'autre nuit au pavillon de Brunning, à West End, Lucille Richardson et Mary Murphy, âgées respectivement de 21 et de 39 ans, se sont prises de querelle à propos d'un "cavalier". Après les "préliminaires d'usage", Mary, n'obtenant pas gain de cause, a lancé un verre à bière à la tête de Lucille.

Elle n'avait pas visé juste, mais Lucille fut plus adroite, car elle atteignit son adversaire à la tête. Mary renonça alors à la lutte, et, saignant abondamment, elle a été embarquée sur un train. A l'hôpital, où elle a été conduite à son arrivée en ville, on a constaté que sa blessure était pénible mais non sérieuse. Aussi a-t-elle aussitôt regagné son domicile, 138, rue Alexander.

Quand à Lucille, elle avait été prestement conduite chez elle, 436 rue Howard.

Hier matin, les deux personnes ont été accusées de bris de paix.

Mary aura en outre à répondre à l'accusation d'ivresse.

A la seconde cour de recorder.

Un blanc du nom de Mike Strepseo a été arrêté l'autre soir rue Decatur, près Douane, où il ennuyait les passants en leur demandant de l'argent pour boire, se faisant insolent quand il essuyait un refus.

Il était dans un tel état hier matin qu'il n'a pu comparaître devant le tribunal. Il ne pouvait se tenir debout et il tremblait de tous ses membres.

Au recorder Marmonget qui l'a interrogé dans le dépôt, il a dit qu'il avait été constamment ivre pendant cinq semaines, et il a imploré sa merci.

Le recorder l'a condamné à $5 d'amende ou 30 jours de prison.

Strepso appartient, dit-on, à une excellente famille et il a été autrefois dans les affaires.

Valley Baptiste, disant demeurer au "Tupelo" de la caserne, arrêté à l'angle des rues Bienville et Marais pour ivresse, bris de paix, langage obscène et outrages à la police, a été condamné à $50 d'amende ou 30 jours de prison.

Joseph Williams a été condamné à la même peine pour mépris de cour.

Arrêté mardi en compagnie d'un autre nègre il avait été mis en liberté sur parole.

Comme il ne s'est pas présenté en temps voulu il a été puni.

FRACTURE.

Clarence Lund, un machiniste demeurant rue Tchoupitoulas 1511, travaillait dans une bâtisse de la N. O. Railways Co. à l'angle des rues Richard et S. Peters, hier après-midi, lorsqu'il est accidentellement tombé, se fracturant la jambe gauche. Il a été transporté à l'hôpital.

A SAINT-BERNARD.

La vente de la concession d'un chemin de fer pour les voyageurs et les marchandises, à traction électrique ou traction autre que la vapeur, des abattoirs à la cour de district de Terre-aux-Bœufs, attire beaucoup l'attention dans la paroisse de St Bernard.

Lundi prochain, à midi, l'honorable Albert Estopinal, président du jury de police, vendra cette concession aux enchères publiques. On compte sur plusieurs enchérisseurs.

La concession sera d'une durée de cinquante ans, à partir de la signature du contrat notarié.

Il n'y aura pas moins de quatre trains de voyageurs chaque jour et dans chaque sens sur tout le parcours de la ligne.

De la Nouvelle-Orléans à la limite inférieure de la propriété de la N. O. Terminal Company, le prix de transport ne dépassera pas 5 cents.

De la Nouvelle-Orléans à la Maison de Cour de St-Bernard le prix de transport ne dépassera pas 1 cent 1/2 par mille, et de tout point à un autre le prix sera le même : mais en aucun cas il ne sera payé moins de 5 cents.

De la Nouvelle-Orléans à la limite inférieure de la propriété de la N. O. Terminal Company il y aura un départ toutes les quinze minutes de 6 à 8 heures du matin et de 5 à 7 heures du soir. Il y aura un départ toutes les heures de 8 heures du soir à 5 heures du matin, excepté de minuit à 1 heure, où il y aura un départ toutes les 15 minutes.

De 7 à 11 heures du matin, il y aura des départs à intervalles de 1 h. 20 m.

Le New Orleans Live Stock Exchange a procédé hier à l'élection de ses officiers.

M. John Mumford, président de l'Exchange depuis sa fondation, ayant refusé une nouvelle réélection, M. B. F. Howell, vice-président également depuis la fondation, a été élu à l'unanimité.

M. Alexandre F. Perrin a été élu vice-président, M. Alf. H. Isaacson secrétaire et M. R. E. Norton trésorier.

Les divers comités seront nommés ultérieurement par le président Howell.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Thos Walker à Geo Rederschenner, un terrain, St-Joseph, Camp, St-Charles et Julie, $3,600

Third District Building Asso. à John B. Pitt, un terrain, St-Roch, Dauphine, Bourgogne et Espagne, $2,700.

Pailet Realty Co à P. E. Bechet, un terrain, Josephine, Colisée, St-André et Prytanée, $5,500.

Mme Emile Auguste à Wm. Gomez, un terrain, Robertson, Villeré, Mandeville et Marigny, $800.

E. R. Aurich à E. Vincent, un terrain, Jackson, Josephine, Magasin et Camp, $3,250.

G. E. Bull à V. J. Rand, un terrain, Magasin, Erato, Thalie et Constance, $2,075.

May Keller à B. R. Ferman, un terrain, Carrollton, Short, St-Charles et Hampson, $5,000.

W. G. Day à F. Lambert, un terrain, St-Joseph, Magasin, Delord et Camp, $4,500.

Réclamation d'honoraires.

L'avocat Thomas J. Duggan s'adresse à la Cour civile de district pour recouvrer du City Park Gun Club, dont le président est M. Louis Gertles, des honoraires de $250.

M. Duggan a défendu le club dans le procès qui était intenté par la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, à la suite d'un concours de tir aux pigeons.

Le club a été condamné par le recorder mais le jugement a été renversé par la cour criminelle de district, le juge Baker ayant estimé qu'il était moins cruel de tuer des pigeons à coups de fusil que de tordre le cou à des poulets.

A Lafayette.

Le major-général A. B. Booth, commandant en chef, a lancé hier un ordre annonçant que la réunion annuelle de la division de la Louisiane des Vétérans Confédérés Unis se tiendra à Lafayette les 23 et 24 août prochain.

Dans son ordre le major-général donne tous les détails de nature à intéresser les vétérans désirant se rendre à la réunion.

Procès en dommages.

MM. Lehman, Stern et Cie., facteurs de coton, intentent un procès en $1,878.05 de dommages-intérêts à la compagnie de chemin de fer de l'Illinois Central.

Ils alléguent que quarante-neuf balles de coton qui leur ont été expédiées le 18 mars dernier par la maison Peete et Norman, de Hazelhurst, Mississipi, et pour lesquelles ils ont versé la somme susdite, ne leur ont pas été délivrées.

Noyé.

Le corps de Frank Miller, le gamin qui avait disparu de chez ses parents, avenue Pelican, 147, depuis mardi dernier, a été trouvé flottant dans le fleuve hier après-midi, en face de la rue Morgan.

Accusé de libelle.

M. Henry Stier l'éditeur du "City Item", a été arrêté hier après-midi par les officiers Kenner et Paderas. Conduit au poste du premier précinct, Kenner a formulé contre lui une plainte de libelle.

Dans un article publié dans le "Item" hier M. Stier avait critiqué la conduite de l'agent Kenner lors de l'accident survenu au jeune Bowen.

Suspensions.

Les agents J. A. Jackson du premier précinct et M. J. Fitzpatrick du cinquième, accusés de conduite inconvenante ont été tous deux suspendus de leurs fonctions hier soir par l'inspecteur Whitaker.

Mesure.

Isabella Christy, une fillette de 5 ans, a été mordue au visage et aux mains par un chien avec lequel elle jouait hier soir en sa demeure rue Chippewa, 2418.

REAL BARGAINS.

BARGAINS THAT YOU CAN NEVER WEAR OUT.
BARGAINS THAT WILL STICK TO YOU ALL YOUR LIFE.
BARGAINS THAT WILL BE A JOY, A GREAT SATISFACTION.
BARGAINS THAT YOU CAN HAND DOWN TO YOUR LOVED ONES.
BARGAINS IN DIAMONDS, GOLD WATCHES, SOLID STERLING SILVER, FINE GOLD, ARTISTIC JEWELRY.
SOUVENIRS THAT YEARS HENCE YOUR CHILDREN WILL SAY "FATHER OR MOTHER GAVE ME THAT.
DURING THIS SUMMER I WILL CUT LOOSE FROM OLD FASHIONED MERCHANDISING, "FOR PROFIT ONLY."
IMMENSE REDUCTIONS IN EVERY ARTICLE.
FROM A $1.00 COLLAR BUTTON TO A TWO THOUSAND DOLLAR DIAMOND ORNAMENT MY DIAMOND STOCK IS SUPERBE. YOU CAN PICK A LOOSE DIAMOND AND HAVE IT SET WHILE YOU WAIT. PRICES ALL IN PLAIN FIGURES.
DISCOUNTS GIVEN THAT WILL TURN THIS STOCK INTO MONEY.

A. H. HILL, 635 Canal St., New Orleans.

18 déc—1an

BASE BALL.

New Orleans, 1 ; Atlanta, 0.

INCENDIE.

Un peu avant trois heures hier matin, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans un cottage rue Tchoupitoulas, 3961, appartenant à M. Esparus et occupé par Peter Baylin et Gabriel Fortasin. La bâtisse, évaluée à $1,500, a été entièrement détruite.

Vol.

Hier soir vers neuf heures, un voleur a pénétré dans le magasin d'épiceries de Mme Frank Iglesias, rue Joséphine 2839, et y a pris $6 dans un tiroir.

JOHN BONNOT,
Entrepreneur de pompes funèbres

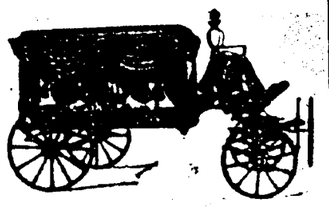

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE,
Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.
LIMITED,
ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.

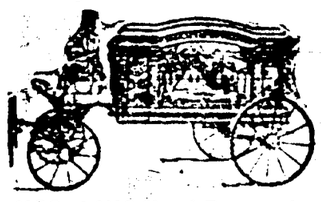

1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes le sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE
GEO. J. MOTHE,
GERANT.
Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.
817 rue Toulouse,
En Face de l'Opéra Français.
TELEPHONE 4276.
Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.
Salon funèbre gratuit aux clients.
30 aout—1 an

TELEPHONE 282.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

AVIS.

L'incendie qui a eu lieu dans notre magasin ne causera aucune interruption dans nos affaires. Toutes les commandes recevront notre prompte attention.

ROEHN & DIETH,
529-537 RUE IBERVILLE ET 200 RUE DE CHARTRES 18 juil—1sem

A la mémoire de Léon XIII.

Rome, 20 juillet—Une messe funèbre solennelle a été célébrée ce matin dans la chapelle Sixtine, au Vatican, à la mémoire du pape Léon XIII.

Le pape Pie X, de nombreux cardinaux, le corps diplomatique et plusieurs membres de la famille Pecci étaient présents.

La messe a été célébrée par le cardinal Vanutelli, archiprêtre de la Basilique Libérienne.

La Pape a donné l'absolution.

AMUSEMENTS.

BASEBALL ATHLETIC PARK
Atlanta vs New Orleans.
20, 21, 22 et 23 JUILLET
La Partie Commence à 3:45 P. M.
20 juil—6f

WEST END, Tous les Après-midi
Bande Militaire de Fischer,
Six & Gedney, Sandow Brothers,
Flo Adler, Kinodrome,
Merveilleux Merrills.
Sièges Réservés, 10c, en vente d'avance au Magasin de Piano de Junius Hart, 1001 rue Canal. 16 juil—6f

HOTEL ET RESTAURANT DU
WEST END.
T. TRANCHINA.....Prop.
Ouvert toute l'Année.
Tous les mets délicats de la saison bien cuits et soigneusement servis.
PRIX RAISONNABLES.
13mai—3m

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER
NEW CAMELIA,
Commençant le 16 avril 1905
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal et Levée.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
9 avril—1an

PETITES ANNONCES.

Demande—Garçons ; s'adresser au Restaurant Fabacher, 137 rue Royale.
19 juil—3f

VENTES A L'ENCAN.

Morgan & Metzler.
ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
In re Alfred Thiroux versus Veuve E. Lemonne et als.
No 73,053—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
EN VERTU et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 2 juin 1905 et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 25 juillet 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Trémé, St Claude, Chemin du Bayou et la rue Ursulines, désigné comme lot No 8 sur un plan de J. Pilié, voyer, de la date du 15 décembre 1832, et annexé à un acte passé pardevant H. Pédesclaux, ancien notaire, à la date de février 1833, et mesurant en mesure américaine 48 pieds 8 pouces de face à la rue Trémé sur 94 pieds de profondeur sur un côté et 94 pieds 2 pouces sur l'autre côté, et 43 pieds 3 pouces dans le fond.
Les améliorations comprenant résidence double en briques à deux étages connues comme les Nos 1124 et 1126 rue Liberté, (autrefois Trémé) chaque côté contenant environ neuf chambres, balcon sur la façade et le côté, vestibules, etc.
Termes et conditions—Comptant. Acte de vente devant être passé pardevant Robert Légier notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant faire un dépot de 10 0/0 du montant de son enchère au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1905.
WILL. J. MORGAN,
Encanteur, 331 rue Carondelet.
23 juin—23 25 — juillet 2 9 16 23 25

cher le prix de sa complaisance.

Il l'avait attendu à son bureau croyant le voir apparaître à chaque instant et le violoneux n'avait pas donné signe de vie.

Tout allait donc mal.

Et cependant quel succès s'il avait pu atteindre son but.

Mademoiselle de Rohaire, par suite du testament du président, doublait la fortune qu'elle tenait de sa mère.

Plus tard elle aurait les millions de son père.

D'un autre côté, tout blasé qu'il fût, le vicomte, sans éprouver un véritable amour pour elle, ce dont il était parfaitement incapable, n'était pas insensible aux jouissances de vanité qu'une si magnifique créature pouvait lui procurer.

Il voulait donc user de tous les moyens pour parfaire son œuvre et vaincre, même en la brisant, cette fille superbe qui représentait pour lui la fortune et flattait son orgueil.

Brusquement, dans un chemin creux qu'il suivait au hasard, il se trouva en face d'un homme armé d'un simple bâton et précédé d'un griffon qui flairait les buissons.

—Ah ! c'est toi, Pillon, dit-il. On ne te voit pas, mon ami.

Le violoneux eut un ricanement significatif.

M. de Lançay l'appelait son ami !

Comme il se trompait !

Le cavalier reprit :

—Que fais-tu là ?

—Peu de chose.

—Tu vas visiter tes collets ?

—Ça se peut.

—Tu m'as rendu un service l'autre jour. Je voulais te donner quelques pièces de cent sous .... Tu n'es pas venu les chercher....

—Je n'irai pas.

—Pourquoi ? Tu fais le fier ?

—Non, mais vous savez bien que ce sont là des complaisances que je ne me fais pas payer. Ce pain-là ne me plairait pas.....

—Que supposes-tu donc ?

—Moi, rien. Les affaires des autres ne m'occupent pas.... J'ai bien assez des miennes.

Le violoneux s'expliqua :

—Vous avez besoin de ma maison.... La jeune dame était malade.... Je vous ai donné ce que j'avais et c'était peu de chose.... Ça ne vaut pas la peine d'un remerciement.... Salut, monsieur le vicomte.... C'est moi qui suis votre débiteur. Vous m'aviez donné un beau louis quelques jours auparavant .... Je ne sais en vérité pas pourquoi !

Pillon avait l'air très narquois.

Il s'éloigna en siffiant doucement son chien.

Le vicomte fronça le sourcil et continua son chemin.

Le marandeur en savait-il plus long qu'il ne voulait le dire ?

Lorsqu'il rentra à son bureau, vers neuf heures, il regarda les fenêtres de mademoiselle de Rohaire.

La vieille Prudence ouvrait les persiennes, et s'approchait ensuite du lit de sa jeune maîtresse qui lui demanda :

—A-t-on des nouvelles de l'Aubette ?

—Oui, pas bonnes. M. Dominique, n'est pas remis.... Sa blessure est plus sérieuse qu'on ne pensait.... Mais il ne court pas de danger.... Question de temps....

Et s'enterrompant :

—Tu as deux lettres....

Angèle se leva en sursaut.

C'était une diversion à ses tristes rêveries.

Quelques instants plus tard, enveloppée d'une robe du matin, les cheveux à peine remis en ordre, paresseusement étendue sur une chaise-longue, elle déchirait d'un geste fiévreux les enveloppes que sa gouvernante venait de lui remettre.

Prudence était descendue après avoir remis les choses en place dans la chambre et le cabinet de toilette.

Angèle restait donc seule.

La première lettre était de M. de Rohaire.

Il annonçait à sa fille son arrivée prochaine.

Les instructions de son ami Chaleil avaient été remplies.

Il reposait dans le cimetière de Biskra.

Le marbre qui recouvrait sa tombe était placé.

Plus tard, elle irait visiter cette tombe, qu'il aurait voulu plus près d'eux, mais il avait dû se conformer aux ordres très précis du défunt.

La fortune qu'il laissait à sa légataire était évaluée à environ soixante mille francs de rentes et constituée en valeurs de premier ordre, sans compter son hôtel de Paris et sa villa des environs de Trouville.

Le conseiller écrivait en terminant :

" Je désire que tous les biens de la terre t'assurent le bonheur, ma chère Angèle, mais je suis désolé de la perte de cet ami qui nous était si sincèrement attaché et j'ai besoin de t'embrasser et de me retrouver auprès de toi pour échapper au cauchemar de cette fin survenue au milieu d'étrangers et si loin de tout ce que ce malheureux avait aimé, de sa maison et des objets familiers auxquels il était accoutumé et qui font partie de notre existence.

" A bientôt.

" Peut-être arriverai-je peu de temps après cette lettre. J'ai hâte de t'embrasser, toi, le plus précieux de mes biens et le seul dont le sacrifice me désespérerait sans consolation possible.

" Ton père."

L'autre lettre était de son amie.

Blanche Minard lui disait :

" C'est donc un endroit tout à fait lugubre que Belfonds, pour que tu m'écrives des choses aussi mélancoliques.

" Ta lettre m'aurait donné le spleen si j'étais capable de l'avoir.

" Quel loup garou as-tu rencontré ?

" Quel chemineau sinistre a troublé tes promenades ?

" Qu'est-ce que cette chasse fantastique dont tu est revenue si bouleversée ?

" J'espère qu'aussitôt rentrée à Paris, ce qui ne saurait tarder, tu vas me donner des explications qui éclaireront cette obscure aventure.

" Ici, ma chère fillette, nous menons une existence terre à terre et tout à fait dépourvue d'incidents dramatiques.

" On cause tout le temps de farines, de graines, de sucre de betteraves et des cours de la bourse de commerce.

" Horrible, mais pratique !

" Parfois, je trouve que les convives de papa manquent un peu de poésie, mais je n'en laisse rien voir.

" Tu penses !

" Une visite nous arrive ce matin et je peux te confier, sans placer ma confidence sous le sceau du secret, qu'il s'agit d'un prétendant à ma main.

" J'en vois si souvent que je n'y attache plus la même importance qu'aux débuts de ces présentations.

" Je n'en ai pas encore trouvé un seul qui m'ait donné la plus mince émotion, et autant que je peux le croire, sur le vu d'une petite photographie qui m'a été communiquée par maman, il en sera de celui-là comme des autres.

" D'ailleurs, entre nous, tu connais mes idées sur l'hyménée.

" Jusque-là, ça ne me dit rien.

" Au contraire.

" Ma chambre virginale me suffit et je ne vois pas un monsieur barbu et volontaire en forçant l'entrée sous prétexte d'un droit que M. le maire lui aurait conféré sur ma personne.

" Ça viendra peut-être, mon Angèle, mais il me semble que jamais le sourire d'un conquérant à moustaches ne vaudra le tien pour moi.

" Je perçois un bruit de voitures et je me mets en observation à travers mes rideaux.

" C'est lui, ma chère !

" Il est accompagné de sa maman, en grand toilette, une dame fluette, aux lèvres pincées, surette évidemment.

" Je suis physionomiste.

" Ce n'est pas une mère, c'est une belle mère, genre marâtre.

" Je suis fixée.

" Lui, c'est un petit gros, court, au visage lunaire, rond, blanc et rose, avec un rudiment de moustache jaune, longue comme rien du tout.

" Eh bien ! non. Ce n'est pas encore celui-là qui.... décrochera ta timbale.

" Néanmoins je vais lui laisser les illusions de l'espérance.

" Je ne décourage personne.

" J'atermoie, c'est ma tactique.

" De cette façon, je suis certaine de ne pas manquer de danseurs l'hiver prochain si, comme je le désire, je suis encore en cette saison rigoureuse une simple fleur en bouton.

" Reviens vite.

" On m'appelle.

" J'ai mille choses à te dire. Ce sera pour plus tard.

" Mais pense que tu m'intrigues terriblement.

" J'espère que tu me conteras tout.... Autrement, je supposerais des choses pires certainement que la plus lamentable des réalités.

" En attendant, je dépose un baiser sur ton front pur et tes beaux cheveux qui sentent toujours si bon.

" Ta BLANCHETTE."

Elle achevait sa lecture lorsqu'elle entendit un bruit de pas dans son cabinet de toilette ; une main souleva la portière de tapisserie qui le séparait de la chambre et une voix qui amena sur ses traits un frémissement d'impatience demanda cavalièrement :

—Vous permettez ?.....

Elle ne répondit pas.

M. de Lançay venait d'entrer, l'air vainqueur, la cravate molle, en veston bleu marine, son canotier à la main, et s'approchant d'elle avant qu'elle eût fait un mouvement, il lui disait :

A continuer.